

COMMUNE DE CONTZ-LES-BAINS

RÉVISION DU PLU

Plan de zonage
- territoire communal -

 Découpage en zone avec indication du type de la zone

 Limite communale

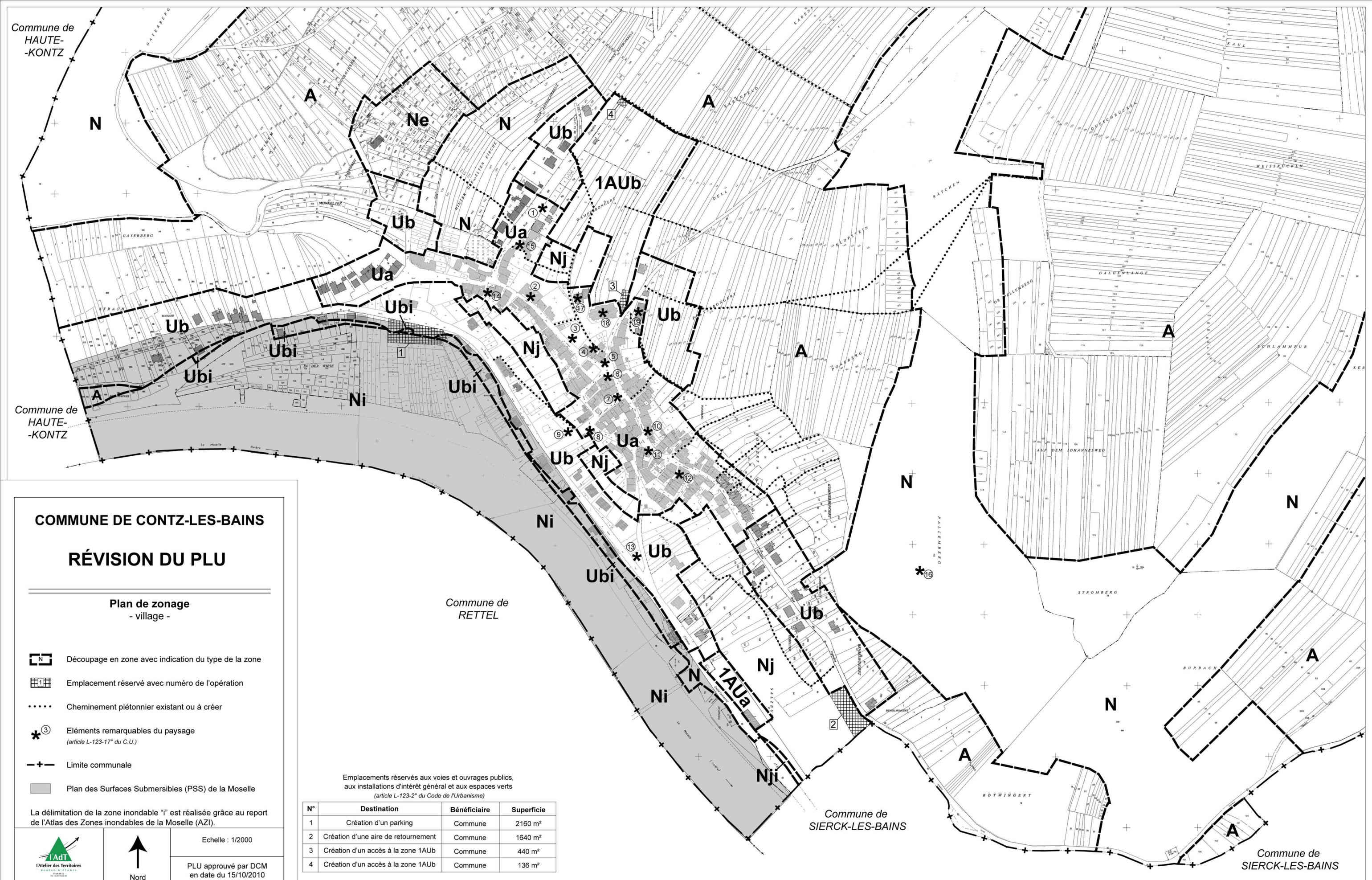


Echelle : 1/5000

PLU approuvé par DCM
en date du 15/10/2010



Partie traitée au 1/2000



COMMUNE DE CONTZ-LES-BAINS
RÉVISION DU PLU

Plan de zonage
 - village -

-  Découpage en zone avec indication du type de la zone
-  Emplacement réservé avec numéro de l'opération
-  Cheminement piétonnier existant ou à créer
-  ^③ Eléments remarquables du paysage (article L-123-17° du C.U.)
-  Limite communale
-  Plan des Surfaces Submersibles (PSS) de la Moselle

La délimitation de la zone inondable "i" est réalisée grâce au report de l'Atlas des Zones inondables de la Moselle (AZI).

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (article L-123-2° du Code de l'Urbanisme)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'un parking	Commune	2160 m ²
2	Création d'une aire de retournement	Commune	1640 m ²
3	Création d'un accès à la zone 1AUb	Commune	440 m ²
4	Création d'un accès à la zone 1AUb	Commune	136 m ²



l'Ad1
l'Atelier des Territoires



Nord

Echelle : 1/2000

PLU approuvé par DCM en date du 15/10/2010